



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cirque

Question écrite n° 115053

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les conditions de détention des animaux sauvages dans les cirques. Aujourd'hui en France près de 200 cirques détiennent un millier et demi d'animaux sauvages. Les conditions de vie de ces animaux sont souvent misérables et dramatiques, retenus en captivité dans des conditions inadaptées à leurs besoins physiologiques. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les contrôles mis en place permettant d'inspecter la manière dont ces animaux sont traités durant leur transport et durant leur séjour dans les communes.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115053

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7957

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)